

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14/12/2022

Pour ce dernier Conseil Municipal de l'année nous avons enfin retrouvé l'Hôtel de ville et le public qui a le droit d'être présent à chaque séance, mais celle-ci n'a pas été retransmise en direct.

Rapport d'activités 2021 de la Commission Communale pour l'accessibilité à Aulnay

Ce rapport montre surtout la bonne volonté des services de la ville et des partenaires pour réfléchir aux difficultés des personnes en situation de handicap dans tous les domaines (voirie, transports, espaces et bâtiments publics, logements, éducation, culture, sport, événements de la ville...).

Mais si la Loi pour l'égalité des chances de 2005 est prise en compte, concrètement, la mise en accessibilité qui nécessite des efforts financiers importants, programmés dans le temps, se fait à Aulnay depuis des années avec **des moyens très insuffisants, en chute libre depuis 2014.**

En 2016, le plan AD'AP avait jugé qu'il fallait **9 M pendant 9 ans soit 1 M par an** pour finir la mise en accessibilité de la ville. **Nous avons demandé la copie de l'arrêté préfectoral approuvant le plan AD'AP** qui contient les éléments chiffrés et le planning des travaux à effectuer. La moyenne de **1 Million de travaux par an a été tenue de 2008 à 2014.**

2014-2018 moyenne de 345 000 € - 157 600 € en 2019 - 101 500 € en 2020, **seulement 60 000 € en 2021** puis une prévision de 150 000 €/ an jusqu'en 2025. Impossible de finir pour 2025 !

Il reste beaucoup à faire pour rendre accessible la voirie, les trottoirs défoncés, les bâtiments municipaux dont les écoles, pour mieux suivre l'attribution des logements accessibles...

Soulignons cependant le travail de la Mission Handicap Municipale (accueil et aide aux familles, aide aux enfants en situation de handicap dans les crèches et les écoles) – la poursuite des actions des services pour proposer des activités culturelles, artistiques et sportives accessibles.

Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) : à suivre

Dans les documents transmis, nous n'avons aucune information sur des points importants : le Bus à Haut Niveau de service (BHNS) qui doit relier la gare de Sevrans Beaudottes et la Gare d'Aulnay, le positionnement du territoire vis-à-vis du CDG Express, les terres agricoles du triangle de Gonesse.

Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) : en panne

Ce programme, lancé dès 2014 a pour objectif la rénovation des quartiers d'habitations collectives : Oussouf SIBY a exprimé son mécontentement concernant **l'état des quartiers de la Cité de l'Europe, Mitry et Gros Saule**. Alors que Bruno BESCHIZZA est Président du Territoire Paris Terres d'Envol et Maire d'Aulnay, il n'y a eu aucune volonté politique pour faire avancer le dossier, **8 ans après, nous en sommes toujours au stade des études**. Les habitants ont exprimé leur lassitude et leur colère lors des conseils de quartier. Il est temps de passer des paroles à des actions concrètes qui changeront enfin le quotidien des habitants.

La Cité de l'Europe n'a pas été prise dans la rénovation de l'ANRU 1 et sa réhabilitation par les bailleurs a été complètement ratée. Or, depuis des années l'État dit au Maire que le projet proposé est insuffisant au regard de l'arrivée du métro du Grand Paris dans le quartier mais rien ne bouge.

Quant au quartier du **Gros Saule, il est tellement dégradé** que les habitants ont l'impression de ne pas faire partie d'Aulnay, ils se sentent abandonnés.

Concession Mitry-Princet :

Elle a été redéfinie par la nouvelle municipalité en octobre 2015 et par l'imbrication du NPNRU dans son périmètre. Guy Challier a interrogé le Maire sur le projet qui a fait l'effet d'une bombe chez les riverains du Soleil Levant en particulier lors du conseil de quartier du Vieux Pays. Y a-t-il un **projet de 200 logements avec création d'une nouvelle voirie au carrefour du Soleil Levant face à la nouvelle école du Bourg et la vente des anciens locaux de la police municipale ?**

Réponse du Maire : aucun permis n'est signé mais il y a des discussions avec le promoteur.

Copropriété de la Morée

Nous avons interpellé le Maire sur les problèmes rencontrés par les co-proprétaires avec l'administrateur judiciaire. Ils se plaignent du manque de transparence des comptes, dénoncent des travaux non réalisés ou mal faits. M. Cahenzli a reconnu tous ces dysfonctionnements et a envisagé de faire appel à un expert-comptable indépendant à la charge de l'administrateur judiciaire.

Cession des parcelles communales situées 70 rue Jules Vallès et 4 rue du Pont David

Ces propriétés de la ville vont être vendues à un promoteur afin de construire un immeuble. Nous avons interrogé le Maire qui n'a pas voulu dire le nombre de logements prévus ni la hauteur de l'immeuble. Comme d'habitude il n'y a aucune concertation ni information à l'égard des riverains.

Construction d'un Commissariat Av. du Maréchal Juin : la ville doit déboursier 3 000 000 €

Le lieu choisi par l'ancienne municipalité, au nord de la ville avec annexe au sud, n'a pas plu à B. Beschizza qui ne voulait pas y installer les policiers. Pas de terrain, pas de projet. D'autres villes ont obtenu leur commissariat avant nous. Conséquence : 8 ans perdus !

Nous avons rappelé notre opposition sur le lieu finalement choisi par la municipalité : **construire un commissariat entre le lycée Jean-Zay, le complexe sportif du Moulin neuf et le collège Gérard Philippe et qui supprime le parking public utilisé par les utilisateurs du Moulin neuf n'est pas le meilleur choix.**

Huit ans plus tard, la négociation avec l'État a dû être difficile puisque **la ville doit faire un apport financier de 3 millions, alors que c'est à l'État de prendre en charge cette construction.**

La ville va récupérer les locaux utilisés par la Police nationale avenue du 14 Juillet et rue Louis Barrault. Le Maire nous a indiqué que rien n'était décidé quant à leur devenir.

Mise à disposition d'agents municipaux pour l'ACSA, AEPC, IADC, Femmes-relais, Cercle d'escrime, CREA, Mission Ville, Club sportif et culturel d'Aulnay. Nous avons voté POUR.

Demande de nouvelles protections fonctionnelles :

Nous nous attendions à des demandes concernant les menaces inscrites il y a quelques mois sur des murs, quartier de la Rose des Vents visant le Maire et la Première adjointe. **Nous aurions voté POUR** mais les responsables des tags ne sont pas connus, il n'y a donc pas dépôt de plainte.

Protection fonctionnelle pour M. Franck Cannarozzo et Bruno Beschizza : nous avons voté CONTRE car ces élus ont tenu des propos litigieux à l'égard de M. Hadama TRAORE lors du Conseil Municipal d'Octobre et celui-ci a porté plainte pour diffamation...

Ce n'est pas à la ville de prendre en charge des frais d'avocat pour cette affaire. Nous déplorons l'encombrement de la justice par des attaques judiciaires multiples et le climat tendu qui en découle.

Décisions (non présentées en conseil municipal mais peuvent être commentées)

- **Tous les tarifs augmentent de 10 % dans tous les secteurs**, activités pour jeunes et seniors.

Modification de la grille tarifaire des activités péri et extra scolaires. Nous avons demandé au Maire de rembourser les surplus payés par les familles au regard d'une communication hasardeuse et des augmentations décidées en catimini.

- **UNDERSHOW un prestataire très très sollicité par la municipalité qui a déjà remporté un marché de prestations de 500 000 € et 164 777 € 50 supplémentaires pour l'année 2022.**

Nous sommes surpris de ces dépenses, une bonne partie des prestations réglées à UNDERSHOW étant effectuée auparavant par les services municipaux.

- Pour information : **les illuminations de Noël coûtent 32 999 €**

Les élu.e.s PS, PCF et citoyen.ne.s :

Oussouf SIBY, Sarah KASSOURI, Guy CHALLIER, Jean-Marie TOUZIN